



école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013 - 2014

Sommaire

Le mot du directeur	4
Le mot du président	5
Fondamentaux - L'école d'architecture de Nancy	7
Une nouvelle gouvernance : le CA en grande partie renouvelé et renforcé par six comités	8
Ressources humaines	10
La campagne de travaux 2013-2014 à l'école d'architecture de Nancy	11
Les instances de dialogue social	12
Le budget	13
Les partenariats	14
Le point de vue de Michel Seyers, Directeur général de Batigère Nord-Est	16
Les métiers	18
Au coeur de l'école d'architecture de Nancy : le centre de ressources documentaires	19
La vie étudiante	21
Fondamentaux - Les missions	23
Les formations initiales et spécialisées	24
La recherche et la formation à la recherche	26
L'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP)	28
Le point de vue de Vincent Toffaloni	30
Les relations internationales	32
La valorisation et la diffusion de la culture et de la recherche architecturales	35
La sensibilisation à l'architecture	36
Temps forts	39
Les vingt ans de la semaine internationale d'architecture	40
Les dix ans des Défis du bois	44
Smart loukoum	46
Conférences et expositions marquantes	48
L'inauguration de la Folle Journée de l'Architecture 2013	50
Le point de vue de Nicole Pierrat, conseillère pédagogique départementale en arts visuels	52
La concertation nationale sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture : dix propositions	54

Le mot du directeur

Lorenzo Diez

Diriger l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy constitue pour moi un honneur et une mission d'envergure. Je tiens à souligner qu'une telle action n'est possible que grâce aux équipes enseignantes, administratives et techniques de l'établissement, avec lesquelles nous œuvrons au quotidien. Les avancées dont ce rapport d'activité témoigne pour l'année 2013-2014 sont liées à l'implication et aux efforts de tous.

Le travail d'un directeur d'école d'architecture s'effectue en lien étroit avec le ministère de la Culture et de la Communication, son ministère de tutelle. J'ai donc œuvré toute cette année afin de développer et de valoriser les actions de l'établissement auprès du ministère, ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels, professionnels et économiques avec lesquels se concrétisent des collaborations précieuses : il me tient à cœur que l'école d'architecture de Nancy se rapproche de ses partenaires, mais aussi qu'elle élargisse encore son réseau et l'éventail des contributions communes.

Je souhaite d'ailleurs que le travail effectué au quotidien par l'établissement serve également l'évolution des métiers, leur reconnaissance et leur ancrage. Il importe que les architectes se saisissent de leurs métiers, que l'ensemble de la profession s'empare de ses atouts et de ses compétences afin de les faire connaître. L'école d'architecture a toute sa place dans cette démarche : elle doit également témoigner d'une connaissance profonde des métiers et de leur évolution, afin de contribuer au développement de la recherche, d'interroger les enjeux du monde contemporain et d'anticiper ceux auxquels nous serons tous confrontés demain.

Le mot du président

Jacques Wermuth

L'année 2013-2014 a été une nouvelle fois une année riche en événements et en avancées pour l'ENSArchitecture de Nancy et c'est avec fierté et détermination que j'en ai assuré la présidence. Cela m'a permis de participer pleinement à la vie de l'Ecole, de renforcer son rayonnement, l'efficacité de son enseignement et de sa recherche qui doivent répondre aux enjeux et aux attentes des milieux professionnels.

Les objectifs qui ont guidé mon action ainsi que celle du Conseil d'Administration et de la Direction durant cette année ont été d'augmenter les moyens pédagogiques et de recherche, de favoriser les partenariats à l'échelle de la Grande Région, de conforter le rapprochement avec l'ENSart de Nancy pour constituer un pôle culture auprès de l'Université de Lorraine et enfin, de diversifier les enseignements pour mieux répondre à la diversification des métiers de l'architecture.

J'ai également mis toute mon énergie pour ouvrir l'école sur l'extérieur. Dans cet esprit, les partenariats ont été confortés avec les collectivités et les entreprises afin de renforcer la place de l'Ecole dans son environnement socio-économique.

Mais aussi, l'école a accueilli au sein de ses instances des personnalités extérieures qui ont contribué et enrichi la réflexion des six comités nouvellement créés, correspondant chacun à un axe stratégique de l'école.

L'école a aussi continué à s'ouvrir sur l'international, avec notamment l'Université Internationale de Rabbat qui constitue une porte ouverte pour l'enseignement et la recherche en architecture sur l'ensemble du continent africain.

Enfin, deux collèges sur trois du conseil d'administration ont été renouvelés et c'est avec beaucoup de satisfaction que la transition a pu se faire dans la continuité grâce à la qualité des débats et des décisions mais aussi grâce à la qualité des hommes et des femmes qui y participent ou qui apportent leur contribution.

C'est avec le sentiment d'avoir apporté ma pierre à l'édifice que je cède aujourd'hui la place à Francine AUBRY-BEGIN, qui vient d'être nommée présidente et qui va, j'en suis certain, poursuivre le travail engagé toujours avec l'exigence de qualité et d'ouverture sur l'extérieur.



Fondamentaux

L'école d'architecture de Nancy

Une nouvelle gouvernance : le CA en grande partie renouvelé et renforcé par six comités

Interview de Bernadette Clavel, Directrice adjointe de l'école d'architecture

Dans quel contexte ces changements ont-ils été mis en oeuvre ?

Il importe de souligner d'emblée que la perspective locale, relevant de l'école d'architecture, a coïncidé avec un contexte national.

Tout d'abord, une réflexion approfondie a été menée en interne au sujet des commissions existantes : nombreuses, trop nombreuses, elles ne constituaient plus un facteur de dynamisation de la vie de l'école ; elles s'avéraient d'ailleurs de moins en moins mobilisatrices. Au final, cette multitude de commissions engendrait un éparpillement de la gouvernance, qui dépossédait celle-ci de sa caractéristique fondamentale : l'aspect stratégique.

Il est donc apparu crucial de réduire le nombre de commissions, mais aussi de renforcer leur composition : alors que ces instances n'étaient composées que de personnels administratifs et d'enseignants, voire d'étudiants (mais c'était rare), chaque comité comporte désormais des représentants de toutes ces composantes de la vie de l'école. En outre, des personnalités extérieures y sont associées : ce type de participations inédites confère une richesse indéniable à ces instances nouvelles, qui témoignent ainsi de la volonté d'*ouvrir l'école sur le monde* et sur son environnement, tout

en impliquant l'ensemble des acteurs de notre établissement.

Six comités ont été institués : il s'agissait de réduire le nombre d'instances, afin de concentrer celles-ci sur les *politiques stratégiques et les missions de l'école*. Cette volonté prenait forme au moment où, si l'on se réfère au contexte national, l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) devait mettre en oeuvre son travail d'évaluation concernant notre établissement : tout est entré en résonance.

Quels sont ces axes stratégiques que l'école d'architecture souhaite développer ?

Dans le souci de clarté et d'efficacité qui a présidé aux décisions précédemment évoquées, chaque axe stratégique correspond à un comité :

- le Comité Scientifique et de la Recherche (CSR),
- le Comité Professionnel (CP),
- le Comité des Études et de la Vie Étudiante (CEVE),
- le Comité des Relations Internationales (CRI),
- le Comité de la Culture et de la Valorisation (CCV),
- et le Comité des Moyens, des Ressources et des Personnels (CMRP).



La détermination de ces axes stratégiques a été facilitée par un travail antérieur : en effet, ces comités sont adossés aux départements précédemment créés, grâce à la mise en place d'un organigramme des services administratifs et techniques. En fait, les réflexions menées n'ont cessé de prendre de l'envergure pour aboutir à ces *objectifs stratégiques désormais incarnés dans les comités*.

Quels sont les atouts de cette réforme de la gouvernance ?

On peut en dénombrer plusieurs. Outre l'implication forte des personnalités extérieures, précédemment évoquée, la création des comités a permis de dynamiser la vie de l'école, de mobiliser davantage et de passer à la *phase opérationnelle* : les exemples ne manquent pas ! Les comités ont proposé de créer les fonds dédiés à la recherche (le Fonds de bourse et le Fonds de Développement des Initiatives Recherche et Profession), ils ont développé les actions de formation, ils ont élaboré un programme de conférences... L'école d'architecture a désormais atteint un rythme de croisière qui lui permet de poursuivre sa réflexion et

d'aboutir avec plus d'efficacité à sa mise en oeuvre concrète.

Tous les objectifs qui présidaient à la création des comités ont été atteints... sans compter cet aspect majeur : tout ce travail de structuration a largement facilité la préparation de la réforme liée à la gestion budgétaire et comptable publique ! En effet, le décret GBCP impose de mettre en place une comptabilité par destination ; or, c'est justement ce que l'école d'architecture avait déjà décidé d'instaurer, dans le cadre du Comité des Moyens, des Ressources et des Personnels ! Au moment de la création des comités, on a eu comme une intuition... On était vraiment dans l'air du temps ! Cette nouvelle programmation budgétaire va concerner tous les comités et s'inscrit complètement dans l'esprit de la réforme.

Cette nouvelle gouvernance symbolisée par la mise en place des comités, c'est un *dispositif expérimental unique en France* ! Il permet vraiment de structurer, de développer, d'enrichir la réflexion et de l'assortir d'outils nouveaux et opérationnels : c'est une richesse inédite...



Ressources humaines

Enseignants :

Titulaires 22
 Associés 21
 CDI 5
 CDD 46
 Intervenants extérieurs : 263

Personnels administratifs :

Titulaires 29
 CDI 11
 CDD 10

LES INSTANCES

Conseil d'administration
 Direction
 Comité technique
 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Administration

Secrétariat de Direction
 Département Recherche
 Département Etudes
 Département International et Partenariats
 Département Valorisation
 Département Documentation
 Département Infrastructure
 Département Ressources

Groupes de disciplines

Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine – TPCAU
 Sciences et Techniques pour l'architecture – STA
 Art et techniques de représentation – ATR
 Histoires et cultures architecturales – HCA
 Sciences humaines et sociales pour l'architecture – SHSA
 Villes et territoires – VT

LES ACTEURS

Arrivées

Équipe enseignante :
 Anne Scheou – mutation (TPCAU)

Équipe administrative :

Valérie Balthazard – mutation (Responsable de publication),
 Valérie Dumont – mutation (Responsable Ressources Humaines)

Départs

Équipe enseignante :
 Jean-Claude Bignon – retraite (STA), Felice Fanuele – retraite (TPCAU),
 Laurent Koetz – mutation (TPCAU), Gérard Lami – retraite (ATR),
 Jean-Pierre Marchand – retraite (SHSA),
 Françoise Schatz – retraite (TPCAU),
 André Vaxelaire – retraite (VT)

Équipe administrative :

Marie-Paule Amasio – décès (Adjoint comptable),
 Alain Caprion – mutation (Responsable Ressources Humaines)

La campagne de travaux 2013-2014 à l'école d'architecture de Nancy

L'année 2013-2014 a été marquée par une campagne de travaux menée au sein de l'école d'architecture de Nancy et concrétisée par le regroupement des services administratifs : les bureaux du rez-de-chaussée (dont le département Etudes), du premier et du deuxième étage ont été transférés à ce dernier niveau.

Seul le département Infrastructure se trouve au rez-de-chaussée ; il rassemble désormais les services dédiés au bâtiment et l'informatique, ainsi que l'atelier de création numérique. Cet espace a été agrandi grâce à cette nouvelle configuration : alors que sa précédente surface n'autorisait, d'après la réglementation en vigueur, que la présence de 19 personnes maximum, l'atelier de création numérique peut désormais en accueillir 40. Il ne comporte plus 66 m², mais 110 m² : l'école a ainsi pu l'enrichir de matériel supplémentaire et a investi dans un tireur de plans de grand format (jusqu'à 1,60 m), notamment grâce au soutien financier du Conseil Régional de Lorraine. En outre, cet atelier jouxte un espace créé par la même occasion : une salle de travail destinée aux étudiants.

Il importe de souligner qu'une nouvelle salle de cours a également vu le jour, grâce au transfert des serveurs informatiques : ils ont été placés dans le sous-sol du bâtiment, libérant ainsi l'espace qu'ils occupaient dans

ce qui était alors le bureau de l'informaticien. Quant aux trois salles informatiques dédiées aux cours, elles ont également été optimisées, y compris en modifiant le mobilier existant.

Cette campagne de travaux s'est assortie de la mise en place, dans toutes les salles de cours, d'équipements nécessaires : l'équipe du département Infrastructure y a installé des vidéoprojecteurs dotés d'écrans électriques, ainsi que des profils aluminium permettant aux étudiants de mettre leurs travaux en valeur.

Quant à toutes les surfaces désormais exploitées autrement, elles ont été gagnées en réduisant à 12 le nombre de mètres carré dévolu à chaque agent administratif et en créant des bureaux collectifs, afin de regrouper des fonctions qui doivent se coordonner et partager des informations. Par exemple, le département Ressources rassemble désormais les personnels gérant les aspects comptables et les problématiques liées aux ressources humaines. D'autre part, un espace vacant qui peut faire office de bureau ou de salle de réunion susceptible d'accueillir quatre personnes a été créé pour assurer la confidentialité des entretiens.



Les instances de dialogue social

L'école d'architecture est dotée d'un comité technique (CT) et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La réforme concernant ces instances de dialogue social ayant été appliquée, celles-ci disposent désormais d'attributions renforcées. Ces comités ne sont plus paritaires : ils comportent deux représentants de l'administration et quatre représentants du personnel. Seuls ces derniers ont vocation à se prononcer par vote.

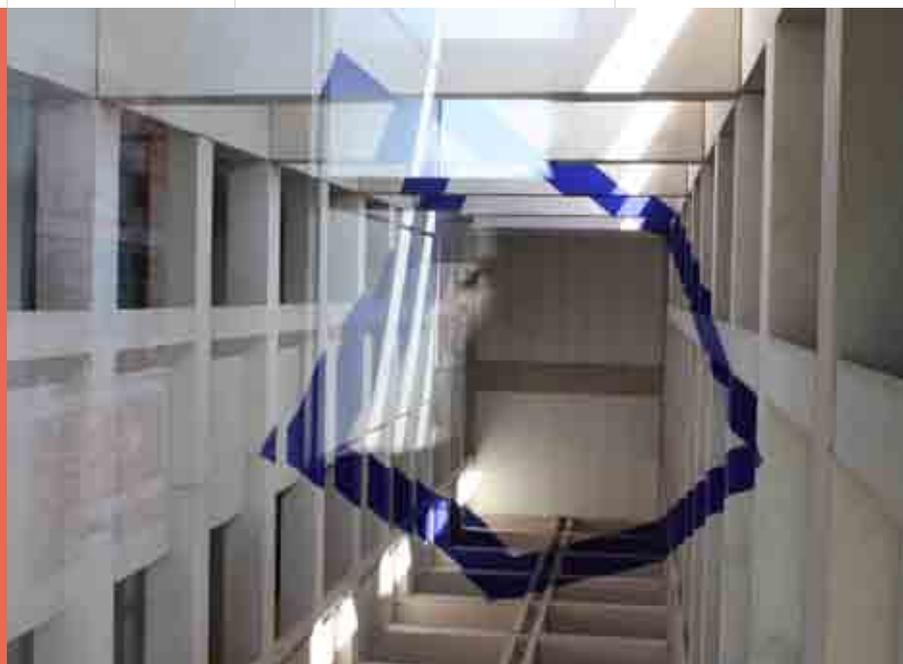
Or, en 2013-2014, les sièges des représentants du personnel n'étaient pas tous pourvus, ce qui constituait une véritable difficulté : cela privait l'école d'architecture d'un dialogue social important pour tous, tant il semble évident que le personnel peut ressentir le besoin de s'exprimer ou d'infléchir des décisions. L'administration avait donc un nombre d'interlocuteurs réduit et ne bénéficiait pas de la richesse nécessaire, dans ce domaine.

Cependant, les représentants du personnel ont siégé et se sont révélés être de véritables interlocuteurs : ils ont permis de faire avancer le dialogue. Ils ont participé à la réflexion concernant le recrutement local des contrats d'avenir, ainsi qu'à la mise en place d'une procédure de recrutement des enseignants associés. Ils se sont montrés vigilants, quant à la mise

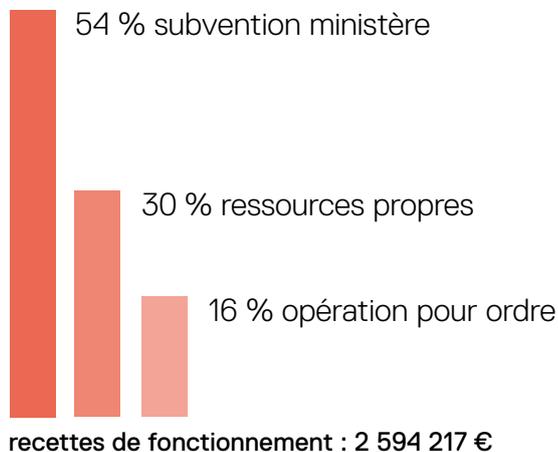
en oeuvre de ce grand chantier national que constitue la loi Sauvadet, relative à la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels : celle-ci a permis la titularisation de trois contractuels de catégorie C.

En outre, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a mis en place le document unique des risques professionnels (DURP). S'il répond à une obligation, il a également donné l'occasion d'engager une réflexion collective concernant la prévention et la sécurité : des agents administratifs, identifiés comme correspondants dans les services, des enseignants et des étudiants y ont contribué.

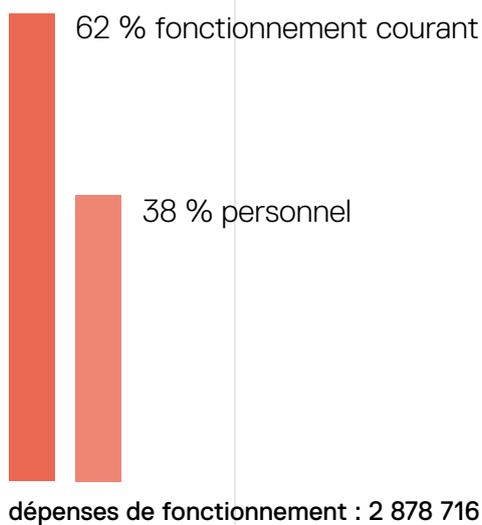
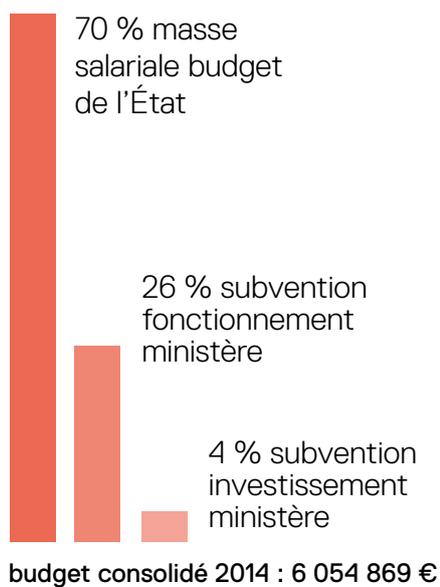
Ce travail en commun s'est concrétisé par des consignes, mais aussi par des actions de prévention : un défibrillateur a été acquis, ainsi qu'un sonomètre pour la cafétéria. La question des travailleurs isolés constitue toujours un aspect sensible : ces agents doivent désormais se munir d'un téléphone portable, afin de pouvoir donner l'alerte en cas de problème. Evidemment, la réflexion continue : il y a toujours à faire, en matière de prévention et de sécurité...



Le budget



L'exercice 2013 fait apparaître en recettes de fonctionnement un montant de 2 594 217 € et en charges de fonctionnement un montant de 2 878 716 €



Les partenariats

Bilan 2013-2014

L'activité de ce département consiste en la recherche de partenariats et de financements auprès de multiples institutions et organismes (ministère de la Culture et de la Communication, direction régionale des affaires culturelles, collectivités territoriales, entreprises et autres). Elle comprend également l'organisation de la collecte de la taxe d'apprentissage.

1. Elaboration de partenariats et recherche de financements

La recherche de partenariats a pour objectif de développer et de soutenir les actions de l'école en matière de pédagogie, mais aussi de développement scientifique et de recherche ; elle contribue également au soutien financier des ces actions.

Elle aboutit notamment à des propositions de sujets destinés aux étudiants, à des conventions de stage, à l'élaboration de programmes de recherche et parfois, à des contrats d'embauche. Elle contribue à la valorisation de l'établissement.

En 2013-2014, deux conventions ont été signées avec des établissements culturels étroitement liés au ministère de la Culture et de la Communication (MCC) :

- convention tripartite ENSArchitecture de Nancy - ENSart de Nancy - MCC ;
- convention ENSArchitecture de Nancy - Centre Pompidou Metz.

L'école d'architecture a présenté des demandes de subvention auprès de partenaires institutionnels, afin de soutenir ses actions en matière de pédagogie et de

recherche. Le Conseil Régional de Lorraine constitue un partenaire essentiel : il a contribué au financement de l'équipement destiné à l'atelier de création numérique ; il a également soutenu des formations et des dispositifs qui favorisent le développement de la recherche.

2. Autres activités

L'école participe activement aux salons étudiants organisés dans le Grand Est (Troyes, Reims, Metz), ainsi qu'au Luxembourg.

D'autre part, elle loue ses locaux à des partenaires extérieurs pour des manifestations qu'ils organisent.

L'établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage (environ 40 000 euros par an). Cependant, le recentrage des fonds vers les organismes de formation professionnelle développant l'apprentissage explique des résultats en baisse.

L'école d'architecture participe à l'activité associative existant sur son territoire (cotisation, participation aux réunions et événements organisés par les associations partenaires). Il s'agit d'associations ou d'organismes qui interviennent dans des domaines proches de l'architecture (environnement, construction, culture, patrimoine, etc.)

L'ensemble des relations ainsi établies a des impacts directs et indirects sur la pédagogie, sur la recherche et le rayonnement de l'école.



Le point de vue de Michel Seyers, Directeur général de Batigère Nord-Est

Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, Michel Seyers s'est investi dans différents postes qui l'ont mené à la Direction Régionale de l'Équipement et à Foncière des Régions ; mais son parcours professionnel s'est, à plusieurs reprises, déployé et diversifié au sein du réseau Batigère qui constitue, au niveau national, un acteur significatif au service du logement social. Auparavant Directeur du développement, désormais Directeur Général de Batigère Nord-Est, Michel Seyers porte sur l'école d'architecture de Nancy le regard d'un professionnel passionné par tout ce qui fait lien et sens.

Quelles sont les spécificités du réseau Batigère ?

Le réseau Batigère, qui compte plus de 1 850 collaborateurs, rassemble des acteurs du logement social et a pour vocation de faciliter l'accès au logement du plus grand nombre et, notamment, des salariés d'entreprises. Il permet aujourd'hui à plus de 250 000 personnes de se loger, sur un parc locatif de plus de 100 000 logements en France. Il a également pour ambition de contribuer à l'égalité des chances face au logement et de prendre en compte les évolutions des attentes de toutes les parties prenantes (Etat, collectivités locales, locataires, salariés, entreprises, etc.).

C'est justement l'une de nos spécificités : nous n'avons pas la même vision que des promoteurs car la conception de logements sociaux doit répondre à des demandes particulières. C'est pourquoi Batigère a réalisé des analyses socio-économiques des locataires : certains responsables de nos agences immobilières, un architecte-conseil, un sociologue et des spécialistes du domaine social ont travaillé ensemble afin de déterminer ce que doit être le logement social (sa surface, sa configuration, ses

aménagement particuliers...), au regard des ressources et des traditions des locataires.

Pour nos interlocuteurs, c'est cela le plus surprenant : *notre vision de maître d'ouvrage*. Et pour les étudiants, c'est capital ! Ils prennent conscience qu'ils rencontreront des maîtres d'ouvrage dont les demandes spécifiques devront être prises en compte. J'ai échangé avec eux à ce sujet, lors des cours concernant "la conception des logements en zone tendue" ou "le plan stratégique de patrimoine de l'entreprise" que j'ai dispensés à l'école d'architecture, en 2013-2014.

Quels liens le réseau Batigère a-t-il développé avec l'école d'architecture ?

Je voudrais d'emblée souligner que Batigère est une société qui tend la main aux jeunes et qui s'est engagée à en recruter, afin de répondre à cette difficulté majeure qu'est le chômage : 8 à 12 % de nos collaborateurs travaillent en alternance. La connexion se fait donc naturellement : aller vers les établissements d'enseignement supérieur, c'est une évidence... Qui fera le logement de demain ? Ce sont ces jeunes avec lesquels on a échangé ! Et le jour où l'étudiant entre en contact avec le monde économique, toute la puissance d'action se met en marche...

D'où cette volonté de Batigère de rester en contact avec l'enseignement supérieur et de mettre en œuvre une véritable politique de recrutement des jeunes : nos équipes sont constituées d'ingénieurs et d'architectes. Le maître d'ouvrage, qui a un programme, peut faire la jonction entre ces compétences – et c'est important de la faire très tôt !

Signer une *convention de partenariat* avec l'école d'architecture de Nancy, comme nous l'avons fait en 2014, constitue vraiment un acte porteur de sens pour Batigère :

ce qui me semble le plus intéressant, c'est d'établir ainsi un pont entre tous ces mondes que je viens d'évoquer... Selon moi, de la compréhension apparaît très naturellement entre le maître d'ouvrage et l'architecte, dès lors qu'il cesse d'être perçu comme un créateur qu'on n'ose pas approcher !

Quels aspects cette convention de partenariat peut-elle développer ?

Batigère est un bailleur, mais a toujours voulu aller au-delà de ce métier et développer d'autres actions en parallèle : les activités de médiation, mais aussi tout ce qui contribue au lien social constituent des éléments majeurs, à nos yeux. Nous avons élaboré notre dernier rapport d'activité autour de la responsabilité sociale de l'entreprise et nous organisons chaque année, depuis près de vingt ans, des activités variées destinées aux jeunes (Cité sculpture, challenge basket...).

Comme nous participons au Livre sur la place, en faisant intervenir des écrivains

dans les quartiers, nous pourrions également proposer à l'école d'architecture des opérations d'animation, de sensibilisation, de médiation et de diffusion de la culture architecturale et urbaine, notamment dans le cadre de la Folle Journée de l'Architecture. Les pistes développées dans la convention de partenariat sont nombreuses : l'entreprise peut proposer des thèmes de travail, ainsi que l'implication de collaborateurs, dans le cadre des enseignements ; la fondation Batigère pourrait soutenir des projets menés par les étudiants ou par l'établissement.

En outre, nous disposons de nombreux dossiers et documents qui présentent le travail d'architectes du siècle dernier ; ce fonds d'archives recèle de véritables pièces de collection ! Batigère souhaite engager des opérations de conservation et de valorisation de ces fonds documentaires : l'expertise du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine est requise, afin de déterminer s'ils sont exploitables... Le partenariat avec l'école d'architecture de Nancy ne fait que commencer : nous avons beaucoup à construire ensemble !



Les métiers

Les écoles d'architecture contribuent, par la formation initiale, la recherche, l'habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre en son nom propre, et la formation permanente, à nourrir, accompagner, anticiper les évolutions de la discipline et des métiers de l'architecture, en connexion étroite avec les enjeux de la société actuelle, les nouveaux besoins et les nouveaux usages.

Les positionnements possibles des futurs professionnels de l'aménagement du cadre de vie sont connus : maîtrise d'oeuvre libérale, maîtrise d'ouvrage, conseil, enseignement et recherche...

Des champs d'actions émergents les mobilisent, développés notamment par les deux laboratoires de l'école via leurs axes de recherche, les enseignements de master et grâce aux partenariats publics et privés de l'établissement : on peut citer la médiation architecturale (commissariats scientifiques d'expositions et d'événements), les expertises liées au marketing et à la labellisation territoriale, la maquette numérique, la conception collaborative, la conception-fabrication architecturale et le continuum numérique, l'approche globale et la modélisation en matière de rénovation du bâti existant, etc.

Autant de possibilités pour les futurs professionnels de construire des profils

discriminants et parfaitement adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Pour identifier précisément les évolutions des métiers, le Comité scientifique de l'école a établi une cartographie des thèmes susceptibles d'interpeller aujourd'hui et demain les futurs professionnels, afin d'en décliner des applications en matière de recherche et de pédagogie. Il suit par ailleurs les propositions des enseignants relatives à des thématiques de recherche émergentes, notamment liées aux pratiques professionnelles.

Le Comité professionnel, en relation avec les instances ordinales et les organismes de formation professionnelle, a mis en œuvre certaines pistes d'action de formation issues du diagnostic sur la formation permanente des professionnels, les « apéros-formations », conférences-débats sur des thèmes très précis correspondant aux évolutions des métiers : le BIM, le logiciel thermique OSCAR conçu pour les architectes avec une maîtrise d'ouvrage du Conseil National de l'Ordre des architectes, le crédit impôt recherche pour l'architecture, l'architecture commerciale.

L'objectif de ces initiatives est d'interroger les pédagogies et recherches actuelles, tout en contribuant à développer et diversifier le positionnement des professionnels.



Au coeur de l'école d'architecture de Nancy : le centre de ressources documentaires

Interview de Martine Augis-Chamourin, chef du Département Documentation

En quoi la médiathèque de l'école d'architecture de Nancy est-elle singulière ?

La richesse de son fonds, dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, de l'habitat, du paysage et de l'histoire de l'art, en fait un fonds de référence, en Lorraine. La médiathèque, qui comporte un espace central de plus de 800 m², compte plus de 21 000 ouvrages, 90 abonnements de périodiques, 3 500 cartes et plans, 1 590 vidéos et plus d'une centaine de cédéroms, ainsi qu'un fonds ancien datant des années 1850 à 1960, riche de 1 107 références. Quatre documentalistes et une aide-bibliothécaire gèrent ces collections et les mettent à la disposition des utilisateurs.

N'oublions pas les autres ressources documentaires : la base de documents numériques offrant plus de 1800 documents téléchargeables réservés à nos utilisateurs, la base de la matériauthèque, l'accès à d'autres catalogues (tels que SUDOC, le catalogue collectif français des bibliothèques universitaires), une sélection de sites concernant les thèmes liés à l'enseignement dispensé à l'école... Autant de données toujours en évolution, au service des usagers, qu'il s'agisse d'étudiants, d'enseignants et même du grand public !

L'une des ressources particulièrement précieuses, c'est le catalogue du réseau ArchiRès, qui s'est développé de façon particulièrement significative en 2013-2014.

Comment le réseau ArchiRès s'est-il montré alors particulièrement innovant ?

C'est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles d'architecture et de paysage : il comprend aujourd'hui les 20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture françaises (ENSA), l'Ecole Spéciale d'Architecture, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, l'Ecole Camondo, les départements universitaires et écoles d'architecture de Belgique, du Maroc et du Liban. Il se fonde sur une volonté commune : promouvoir l'échange et la diffusion d'informations, la valorisation des ressources documentaires, la mise en commun des compétences, le partage de la veille technologique, le développement de nouvelles prestations aux usagers...

La base de données bibliographiques ArchiRès, consacrée aux articles de revues et aux travaux d'étudiants, est accessible sur Internet depuis 2001. Cette base de données commune constitue à la fois une solution technique et un aboutissement, mais les documentalistes des écoles d'architecture, réparties sur tout le territoire français, travaillent ensemble depuis plus de quarante



ans ! Cette nécessité leur est très vite apparue : leur collaboration s'incarne par la construction d'outils communs (un langage, notamment) et aboutit au dépouillement partagé des articles des principales revues d'architecture, d'urbanisme et de paysage. C'est de ce travail qu'est né le réseau ArchiRès.

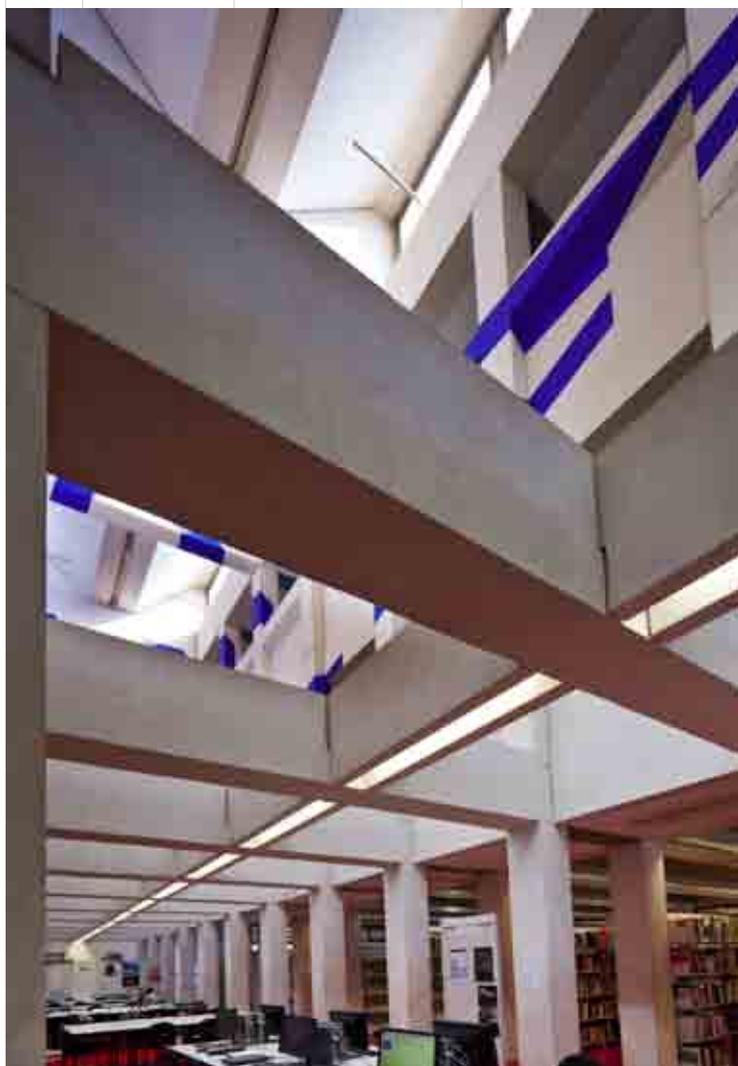
Un portail commun a été créé en juin 2013 : cette première tranche d'intégration a, dans une première phase, rassemblé sept écoles d'architecture, dont celle de Nancy. (A terme, les catalogues des 20 écoles seront interrogeables, ainsi que les catalogues des bibliothèques de laboratoires de recherche des Ensa et les catalogues de nos partenaires liés au Ministère de la Culture et de la Communication).

Comment se concrétise, pour l'utilisateur nancéien, la richesse des ressources accessibles par le portail ArchiRès ?

Lorsqu'un lecteur se connecte à ce portail, il accède non seulement aux données de la médiathèque de l'école d'architecture de Nancy, mais aussi à celles des autres : il s'agit vraiment du catalogue commun des écoles et cela implique aussi la possibilité de prêts entre ces établissements.

Tout a été pensé au service des usagers, qui bénéficient de l'implication et du travail fédérateur d'environ quatre-vingt personnes : plus de 378 000 données, tous types de documents confondus, sont accessibles !

En outre, le portail ArchiRès a été mis en ligne sur Internet en mars 2014, avec accès gratuit : sa consultation est désormais offerte à un public beaucoup plus large que ses utilisateurs initiaux, les chercheurs, les enseignants et les étudiants des écoles d'architecture. Cette production et ces services mutualisés concrétisent bien l'esprit de notre métier de documentaliste, qui est de travailler plus et mieux dans la perspective de la mise à disposition optimale des ressources.



La vie étudiante

Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) a été créé en octobre 2010 ; c'est une initiative de l'école d'architecture de Nancy, qui serait l'une des seules en France à s'être dotée d'un tel dispositif. Cette innovation, due à la réflexion d'un enseignant membre du conseil d'administration, est calquée sur des pratiques courantes dans l'enseignement supérieur.

Le FSDIE, pour lequel a été créé une ligne budgétaire spécifique, permet de financer des initiatives étudiantes, dans la mesure où elles pourront dynamiser la vie de l'école. Ce fonds est géré par une commission composée de personnels administratifs, d'enseignants et d'étudiants ; présidée par le directeur de l'école ou par son représentant, celle-ci propose les actions envisagées.

En 2013, des aides ont été attribuées, sur décision du directeur, aux projets suivants :

- participation au financement d'un voyage d'étudiants à la biennale de Venise (sachant que le principe du co-financement impliquait la recherche de sponsors) ;
- co-financement d'un journal étudiant, L'instant ;
- co-financement de l'association Soli'raid, dans laquelle s'impliquent également des étudiants d'autres écoles, pour le projet de construction d'un centre médical « relais » à Madagascar.

Le FSDIE a également octroyé des aides individuelles destinées à des étudiants en difficulté : trois jeunes en ont bénéficié, sur avis de l'assistante sociale du CROUS.





Fondamentaux

Les missions

Les formations initiales et spécialisées

Au coeur de la formation des futurs architectes : l'enseignement du projet
Interview d'Eric Vion, Directeur des études

Pourquoi peut-on dire que cet enseignement est au coeur de la formation des futurs architectes ?

C'est avant tout parce qu'il occupe la plus grande partie du temps que les étudiants consacrent à leurs études. Il s'agit d'un enseignement fondamental basé sur des allers et retours entre des aspects conceptuels et des expérimentations. Les étudiants doivent faire des hypothèses et les vérifier ensuite, en réalisant des maquettes d'études, par exemple, et en mettant en oeuvre des outils de représentation, tels que la coupe ou l'élévation.

Ce qu'il faut aussi souligner, c'est que ces outils de travail apportent également des éléments nouveaux dans le projet. Ils permettent de le retravailler, de multiplier les points de vue, ... Par exemple, comment le soleil éclaire-t-il le bâtiment ?

Quelles sont les singularités de l'enseignement du projet, tout au long du cursus ?

Cela peut paraître surprenant, mais l'apprentissage du projet ne prend pas des formes vraiment différentes malgré l'évolution des étudiants. Il s'agit, grosso modo, du même exercice, mais dont les données de base vont se complexifier au fur et à mesure...

Ce qui change, c'est l'autonomie de l'étudiant et la complexité de l'exercice, mais pas la nature du projet : il s'agit toujours d'*édifier*, mais avec davantage de contraintes.

On initie les étudiants à la notion de *programme*, de destination spécifique d'un édifice, qui doit être conçu pour un lieu déterminé.

Une chose est sûre : cet enseignement implique toujours un travail conséquent. Lorsque les étudiants doivent plancher sur un projet, il est difficile de leur demander autre chose : le projet prend tout leur temps ! Et c'est compréhensible, il s'agit du coeur de leur futur métier...



Le master Verre Design Architecture

Plusieurs formations de niveau master sont organisées par l'école en collaboration avec l'université. C'est le cas du master *Verre Design Architecture* qui a été mis en place par Christian François et qui est désormais dirigé par Jacques Simon. Il s'agit d'une spécialité de master (M2) qui s'adresse à des architectes et des ingénieurs diplômés ou à des étudiants qui terminent leur master en architecture et qui s'intéressent au matériau verre et à sa mise en oeuvre à différentes échelles, de l'objet de petite taille (pièce) aux immeubles de grande hauteur. Architectes et ingénieurs y apprennent à travailler ensemble et découvrent ou approfondissent leur connaissance des propriétés physiques du verre, de la chimie de sa fabrication, de sa production et de ses qualités au service du design et de l'architecture.



Les travaux de Marc Verdier

A l'initiative de Marc Verdier, architecte et urbaniste enseignant à l'école d'architecture, l'école a tissé un partenariat sur le long terme avec la Fédération des parcs naturels régionaux. Chaque année, un groupe d'étudiants de M1 (1ère année de master) s'échappe de l'école pour rencontrer des acteurs de terrain dans leur lieu de vie. L'originalité de cet atelier tient autant au fait que les étudiants vont travailler au plus près du terrain que dans la nature de ce terrain. Lorsqu'en 2014, les étudiants se rendent au coeur du parc naturel du Haut-Jura, ils y découvrent "la richesse, la complexité et la fragilité du monde rural." Ils comprennent que l'architecte, au même titre que l'agriculteur et le paysagiste, dessine l'espace dans lequel nous évoluons.



La recherche et la formation à la recherche

Interview de Sophie Chabot, Directrice de la Recherche et des Métiers

Quelle est l'histoire de la recherche, à l'école d'architecture de Nancy ?

Il faut d'abord préciser que la recherche existe depuis quarante ans, au sein des écoles d'architecture : elle est concomitante à leur création. Dans ce domaine, l'école d'architecture de Nancy se singularise par son antériorité, une ambition de fonder la pédagogie sur la recherche, ce qui explique l'histoire des deux laboratoires actuels :

- le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) qui s'appuie, comme son nom l'indique, sur l'expertise, la théorie et la critique appliquées à l'architecture contemporaine
- et le Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (CRAI) qui se fonde sur l'ingénierie numérique, grâce à un partenariat étroit avec l'Institut national polytechnique de Lorraine, depuis les années 1990.

Ainsi, des enseignants se sont très tôt impliqués dans la recherche et ont su inciter de nombreux étudiants à s'engager dans une thèse, même si c'était parfois administrativement compliqué ; l'association aux écoles doctorales de la nouvelle Université de Lorraine a suivi l'histoire des laboratoires et de cette nouvelle université et a pris le temps nécessaire. Certains doctorants associés au LHAC étaient amenés, en dépit de thématiques régionales, à soutenir des thèses dans d'autres universités, telles que la Sorbonne.

La recherche a donc une histoire solidement ancrée, à l'école d'architecture de Nancy : elle est inscrite dans l'ADN de l'école !

En outre, cette évolution s'est faite en dépit du manque de moyens affectés à la recherche en architecture dans les écoles, par les ministères successifs... Un manque de moyens probablement lié au caractère professionnalisant des écoles d'architecture. Il n'existe pas de statut d'enseignant-chercheur, le contrat doctoral n'a été créé qu'en 2013,

et le nombre de contrats doctoraux attribués annuellement ne correspond pas aux besoins et aux enjeux, à l'ambition nécessaire de la recherche en architecture.

Comment l'école d'architecture de Nancy s'est-elle positionnée, dans ce contexte ?

Fort de cette histoire, de ses deux laboratoires, en 2011, elle a souhaité mettre en œuvre une stratégie de recherche à l'échelle de l'établissement. Cette stratégie s'est concrétisée par plusieurs actions particulièrement significatives :

- le département Recherche a été créé, en lien avec la profession. C'est important de le souligner car il doit vraiment assurer ce lien avec la pratique professionnelle, ou les pratiques professionnelles des architectes et leurs évolutions.
- Deux comités ont également été créés afin d'appuyer cette politique, dans le cadre de la réforme de la gouvernance : le comité professionnel (CP) et le comité scientifique (CS) ont été installés le 18 février 2013. Tous deux ont travaillé de façon intense et régulière, grâce à leurs formations restreintes qui impliquent une certaine souplesse de fonctionnement.

Le comité professionnel a pour mission de veiller au lien entre les enseignants, la recherche à l'école d'architecture et les évolutions professionnelles : il garantit cette connexion fondamentale, indispensable pour les enseignants. Ainsi, le CP a, par exemple, piloté en lien avec les organismes de formation professionnelle existants (tels Alfa, Classe 4), un diagnostic, mais aussi des propositions concernant la formation permanente des architectes, mission faisant partie de celles des écoles d'architecture (cf. les apéros-formations sur des sujets très ciblés visant à augmenter les débouchés des architectes).

Quant au comité scientifique, il a pour objectif de veiller au caractère scientifique des formations, mais aussi d'élaborer une stratégie de recherche qui tienne compte de l'évolution des métiers ; celle-ci est ensuite proposée au conseil d'administration. Ainsi, le CS a établi une cartographie des thèmes de recherche, en rapport avec l'évolution de la société et du territoire ; il a, en outre, contribué au soutien à la recherche en proposant au conseil d'administration des modalités de transfert de charges d'enseignement vers la recherche, ainsi que le principe du Fonds de bourse pour aider les doctorants à finaliser leur thèse.

- Une dernière action s'inscrit également dans la mise en œuvre d'une stratégie de recherche à l'école : la création du Fonds de Développement des Initiatives Recherche et Profession (FDIRP), votée au conseil d'administration d'octobre 2012. Ce fonds, géré par les comités scientifique et professionnel, a vocation à inciter les enseignants, notamment les praticiens, à s'impliquer dans la recherche, sur des thématiques peu ou pas présentes dans les laboratoires : sur des thématiques émergentes, donc. Il ne faut pas perdre de vue cette idée fondamentale : une école d'architecture est un établissement

d'enseignement supérieur, le maximum d'enseignants doit être impliqué dans la recherche...

Le FDIRP est doté de 25 000 euros annuels, destinés à servir de levier pour financer des recherches et leur valorisation, à condition de trouver des fonds complémentaires. En 2013-2014, cinq enseignants ont bénéficié de ce fonds, suivi et géré par les deux comités précédemment évoqués. Les thématiques explorées sont aussi variées que la construction en composite (Christelle Chalumeaux), la question des constructions-réhabilitations passives en région (Manon Kern) ou l'ancienne ambassade de France, à Sarrebrück, en passe de devenir une friche urbaine (Eva Mendgen).

En outre, des dynamiques partenariales en matière de recherche sont mises en œuvre par l'école d'architecture : dans le cadre du partenariat noué avec l'école nationale supérieure d'art de Nancy, un pôle de recherche en art et en architecture a été créé. Il fédère les deux écoles, l'école supérieure d'art de Lorraine, ainsi que les représentants de plusieurs laboratoires de l'Université de Lorraine, et a vocation à créer un véritable projet, fédérateur, attractif et innovant.



Quels sont les liens entre la pédagogie et la recherche ?

Ils sont indispensables ! Et il y a une véritable interaction fonctionnelle : les enseignants des laboratoires s'impliquent dans la pédagogie, notamment en master ; parallèlement, il existe pour les étudiants une filiation assez naturelle entre les enseignements de master et l'engagement dans un doctorat au sein de l'un des deux laboratoires. On pourrait parler d'une sorte « d'incubation » au sein des masters, propice à la préparation des futurs doctorants. En outre, certaines options de master préparent à la recherche : cette initiation constitue, pour eux, un véritable atout.

En termes de contenus, les enseignants assurent le lien entre théorie architecturale et pratique, plus particulièrement évolution des pratiques. Les deux laboratoires travaillent sur ce lien et proposent par exemple aujourd'hui des axes sur la médiation architecturale, sur la conception architecturale collaborative grâce au numérique, etc.

L'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP)

Le point de vue de Marie-Sylvie Schmitt, architecte, urbaniste et enseignante responsable de la HMONP à l'école d'architecture de Nancy

Je pense que la mutation de la profession dépasse largement les questions techniques ou environnementales que tout le monde rencontre.

L'architecte conçoit, il est un des rares à visualiser en trois dimensions ; et il construit pour loger des hommes, femmes et enfants et héberger leurs activités.

Il est donc contraint de s'adapter à l'évolution de la société dans laquelle il vit. Sans cesse il doit se remettre en question et s'adapter aux nouvelles commandes, voire les anticiper ou même les créer.

C'est cette posture entrepreneuriale, quel que soit le mode d'exercice ou le statut, qui garantira à l'architecte un bel avenir.

L'enseignement HMONP - à Nancy - relève de la même dynamique : s'adapter chaque année au nouveau contexte économique, à la diversité des lieux de mise en situation professionnelle et des pratiques d'agence, et encourager à revisiter la commande. Des pistes de réflexion pour la formation permanente...



Le point de vue de Vincent Toffaloni

Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine

Diplômé de l'école d'architecture de Nancy, Vincent Toffaloni exerce en tant qu'architecte depuis 2002. Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine, il siège au Conseil d'Administration de l'école d'architecture, en tant que personnalité extérieure : s'il a ainsi compris comment fonctionne l'établissement et "comment les choses cheminent", il a bien d'autres choses à confier sur l'exercice actuel des métiers variés auxquels peuvent prétendre les jeunes diplômés.

Comment percevez-vous l'évolution des métiers qu'exercent les architectes ?

Les architectes sont confrontés à une complexité importante et qui ne cesse de s'accroître pour mettre en œuvre leur cœur de métier : construire un bâtiment. Cette situation provient de la réglementation qui se développe et se complexifie : de nouvelles exigences apparaissent régulièrement (concernant la thermique, l'acoustique ou l'accessibilité, par exemple) et si l'on en comprend bien la pertinence, elles n'en représentent pas moins de nouvelles données, de nouvelles contraintes à prendre en compte... Il faut donc intégrer des compétences très diverses, dont la multiplicité est liée à cette réglementation protéiforme qui concerne des champs aussi divers que la qualité environnementale des bâtiments ou la performance énergétique... Cette nécessité influe beaucoup sur le mode d'exercice. On dit souvent que *l'architecte est le chef d'orchestre* qui doit mener à bien un projet : cela n'a jamais été aussi vrai !

Et cette complexité, il faut la gérer... Il faut conserver sa place et parfois même, la reconquérir ! Ne pas perdre la main sur le projet, ne pas se noyer dans cette profusion d'éléments et de compétences, c'est capital. C'est d'autant plus indispensable qu'apparaît une évolution liée au développement technologique et aux travaux collaboratifs : l'informatisation qui se développe dans les agences, le BIM

qui se profile et qui va s'affirmer, tout cela oblige à s'adapter. On aura de plus en plus affaire à un objet sur lequel les différents acteurs vont collaborer : *garder la main sur le projet*, c'est vraiment une nécessité.

Je voudrais également souligner un autre aspect de cette évolution des métiers, une tendance : elle concerne la forme et le mode d'exercice, elle révèle une adaptation de la façon de faire de l'architecture. En France, on trouve plutôt de petites agences, alors que les autres pays européens se caractérisent par des agences imposantes : souvent, elles associent déjà des architectes et des ingénieurs et elles comportent des compétences spécialisées. Ce type de structuration va sans doute se développer en France : il y a déjà beaucoup de regroupements, chez les nouvelles générations, beaucoup de jeunes architectes qui s'installent ensemble. Tout laisse à penser que cette adaptation par rapport au marché européen va s'affirmer et aboutira à une professionnalisation accrue des agences.

Nous sommes aussi des entreprises : il faut le comprendre et ne pas négliger l'aspect économique du métier, comme c'est souvent le cas. Pour se donner les moyens de la création, on doit forcément disposer d'une structure qui le permette ; or, l'aspect commercial peut être utilisé au service de la recherche et du développement de la structure elle-même : c'est plutôt vertueux ! Je dis souvent qu'*on vend des idées* : la spécificité de notre métier, c'est la matière grise et il faut l'entretenir et avoir les moyens de la développer...

Quels liens existe-t-il entre les architectes et l'école d'architecture ?

L'école d'architecture témoigne d'une volonté claire et saine d'ouverture sur le monde professionnel, mais aussi d'association avec lui : cela devrait permettre une mise en phase entre le besoin et la formation.

Ces deux univers vont se nourrir mutuellement : la vision du monde professionnel va irriguer l'école d'architecture et le vivier que représente l'école reviendra vers le monde professionnel... Il s'agit d'une *symbiose*. Si l'on veut que le rôle de l'architecte consiste toujours à conférer la qualité architecturale, il faut être clair par rapport à la façon dont on fait de l'architecture : on dispose ainsi d'éléments très spécifiques qui sont reconnus comme vecteurs de qualité. Or, l'école d'architecture est vraiment le lieu naturel de cette expérimentation et de cette recherche-là.

Les apéros-formations, que le comité professionnel a mis en place en 2013-2014, constituent l'une des manifestations de cet échange. Les architectes ont une obligation déontologique de formation tout au long de leur exercice, mais peu prennent le temps de se former. Les architectes sont souvent dans des micro-structures, happés par les urgences, ils ne se dégagent pas de ces impératifs quotidiens. Ils ont tendance à être isolés et à le rester... Comment mobiliser les architectes ? C'est un vrai souci... Les apéros-formations pourraient-ils constituer une forme de réponse ?

Ce temps d'échanges sur un thème précis, suivi d'un moment de convivialité, c'est aussi l'occasion de se rencontrer ou de se retrouver. En outre, y participer donne envie d'y retourner : tant mieux car toutes les expériences susceptibles d'apporter de la réflexion et de la compétence sont bienvenues !

Dans cette perspective, il importe de souligner que l'école d'architecture et l'ordre des architectes de Lorraine ont pris l'initiative de créer un collectif : l'objectif est de *fédérer les forces vives de l'architecture de la Grande Région*. Ce groupe qui échange se veut force de réflexion et de proposition.

Quel regard portez-vous sur la HMONP ?

La mise en place de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre me semble un procédé intéressant : avant de nous lancer dans l'exercice en nom propre, assurons-nous donc que nous sommes prêts !

L'école d'architecture a pour vocation première de former des professionnels qui sachent faire de l'architecture, dans tous ses aspects : l'enseignement repose sur un corpus partagé, mais qui ouvre sur différents domaines, dont la recherche. Quant à la HMO, elle a pour objectif de donner les outils nécessaires pour se lancer dans le monde professionnel : il s'agit d'un *temps de professionnalisation*, avant l'exercice de la maîtrise d'œuvre. Or, je pense qu'il y a encore à faire pour atteindre cet objectif : on pourrait envisager une répartition différente des choses entre l'école d'architecture et les syndicats, une osmose accrue...

Mais il faut aussi souligner que la profession est en crise et qu'accueillir des HMO pendant six mois n'a rien d'évident ! Jouer son rôle de tuteur implique de prendre le temps d'accompagner le stagiaire et de le former...

Encore faut-il que l'étudiant souhaite vraiment s'installer ensuite ! Nombreux sont ceux qui ont l'impression de devoir passer la HMO pour terminer leurs études : cela fausse un peu les choses... Cela n'a presque aucun sens, si la perspective n'est pas de s'installer.

Les relations internationales

Composition du Comité des Relations Internationales

En 2013-2014, le Comité des Relations Internationales (CRI) a été mis en place dans sa nouvelle composition : il comprend désormais sept enseignants, trois étudiants et deux personnalités extérieures.

Le passage de témoin entre les anciens et les nouveaux enseignants membres du CRI s'est déroulé dans de bonnes conditions, ce qui a permis d'examiner sans difficulté les dossiers relatifs aux compétences du comité.

Les quatre réunions du Comité des Relations Internationales qui se sont tenues pendant l'année ont notamment abordé les sujets suivants : les stages en Chine, le renouvellement de la charte Erasmus, la création de nouveaux accords, la coopération avec l'Université Internationale de Rabat, mais aussi l'examen des dossiers des étudiants revenant de mobilité, ainsi que la sélection des étudiants candidats à un échange ; le site internet a également été évoqué.

Bilan 2013-2014

Les travaux menés par le Département Relations Internationales - Partenariats ont notamment abouti à l'obtention de l'habilitation pour le programme Erasmus +, ainsi qu'à l'organisation de cours de langue française pour les étudiants étrangers, dès la rentrée.

L'école d'architecture est partenaire de vingt-cinq établissements d'enseignement supérieur en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Italie, Pologne...) et de quatorze établissements hors d'Europe (Argentine, Chili, Inde, Japon, Russie, Serbie...), dont quatre en Chine. Depuis 2009-2010, les statistiques montrent une progression du nombre d'étudiants étrangers entrant à l'école (24, en 2013-2014), ainsi qu'une augmentation du nombre d'étudiants sortants (49, en 2013-2014).

Trois ateliers internationaux ont été organisés dans le cadre des enseignements :

- semaine internationale d'architecture, organisée en juin 2014 avec les délégations de trois établissements partenaires (Belgrade, Lublin, Sarrebrück) ;
- séminaire international intensif – Projet urbain, deuxième semestre 2014 (Rabat) ;
- atelier international sur la reconversion architecturale du patrimoine industriel (Luxembourg).

Dix délégations étrangères ont également été reçues, ce qui a permis de mettre en place des conventions de partenariat dédiées à l'échange d'étudiants et d'enseignants (Allemagne, Belgique, Japon, Russie, Serbie...). L'école a elle-même participé à des délégations à l'étranger (Maroc, Serbie, Pologne, Chine) afin de développer des actions communes.



1	Allemagne	Fachhochschule Frankfurt am Main - University of Applied Sciences
2		Departement of Civil Engineering and Architecture - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Kultur Leipzig Fachbereich Bauwesen
3		Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes
4		Universität Stuttgart - Fakultät für Architektur und Stadtplanung
5	Belgique	Université Libre de Bruxelles
6		Université de Liège
7	Espagne	E.T.S. Arquitectura - Universidad de Granada Escuela Técnica Superior de Arquitectura
8		ETSA Valencia Escuela Tecnica Superior de Arquitectura
9		Universidad de Valladolid
10	Finlande	University of Oulu
11	Grèce	University of Thessaly
12	Irlande	Waterford Institute of Technology
13	Italie	Università degli Studi di Ferrara
14		Università degli studi di Firenze - Facoltà di Architettura
15		Politecnico di Milano - Facoltà di Architettura
16		Università degli Studi di Roma - La Sapienza Facolta di Architettura Ludovico Quaroni
17		Università degli Studi di Trieste
18	Pologne	Faculty of Architecture and Fine Arts – Krakow
19		Lublin University of Technology -Faculty of Civil Engineering and Architecture
20		Poznan University of Technology
21		Wroclaw University of Technology
22	Portugal	Universidade do Porto - Faculdade de Arquitectura
23	République Tchèque	Faculté d'architecture de l'université technique – Brno
24	Slovaquie	VSVU Academy of Fine Arts and Design Bratislava
25	Turquie	Yildiz Teknik Universitesei - Yildiz Technical University
26	Argentine	Facultad de Arquitectura, Diseño y Urbanismo - Universidad de Buenos Aires
27		Facultad de Arquitectura, Planeamiento y Diseno – Universidad Nacional de Rosario
28	Brésil	Faculdade de Arqitetura e urbanismo - Universidade de São Paulo
29	Chili	Universidad de Santiago de Chile
30	Chine	College of Architecture of Hunan University
31		Pékin (agence)
32		Wuhan (agence)
33		Shenzen (agence)
34	Inde	Aayojan School of Architecture - Jaipur
35	Japon	Kanazawa Institute of Technology
36	Maroc	Université Internationale de Rabat
37	Mexique	Universidad Nacional Autónoma de México
38		Tecnológico de Monterrey
39	Russie	Faculté de Koursk
40	Serbie	University of Belgrade - Faculty of Architecture



La valorisation et la diffusion de la culture et de la recherche architecturales

Outre l'enseignement et la recherche, les missions de service public confiées aux écoles d'architecture françaises comportent la diffusion de la culture architecturale et la sensibilisation du jeune public à l'architecture, notamment en milieu scolaire.

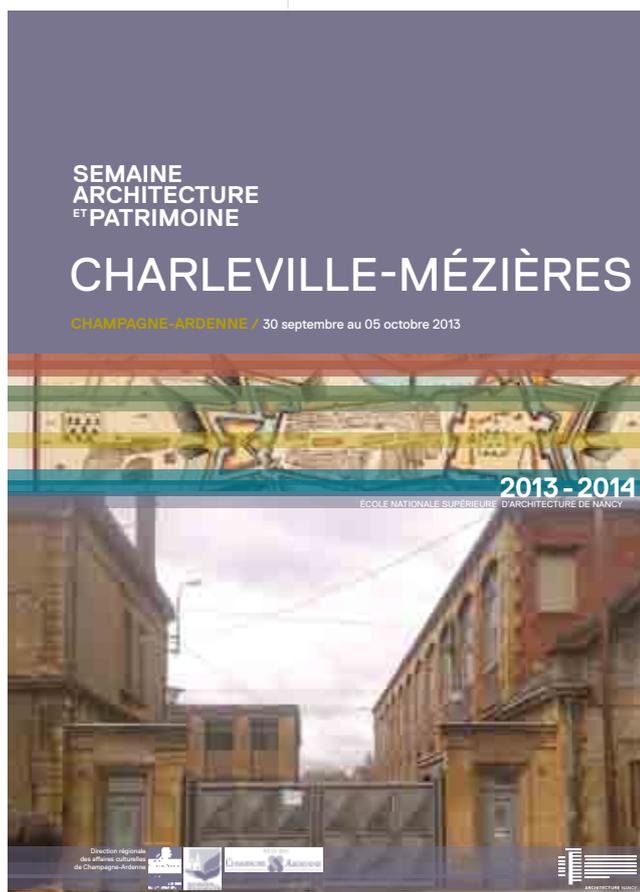
Les actions mises en œuvre dans cette perspective à l'école d'architecture de Nancy se déclinent sous des formes variées, qu'il s'agisse d'événements culturels (y compris externes à l'établissement), d'ateliers spécifiques destinés à des publics scolaires, de publications ou de supports de communication.

Dans la mesure où ce champ d'actions s'est considérablement développé, l'année 2013-2014 s'est distinguée par sa richesse en matière :

- de conférences et d'expositions,
- d'actions de médiation architecturale et urbaine (ouverture de l'école et visites organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine 2013 ; table ronde du 9 avril 2014, dans le cadre de la Journée des Arts et de la Culture),

- de publications (Semaine internationale d'architecture ; Semaine architecture et patrimoine ; L'école d'architecture de Nancy, Emeline Curien, Christian François, Elise Pagel-Prévotau, Editions Jean-Michel Place ; Le Corbusier, albums d'Afrique du Nord, Danièle Pauly, Fondation Le Corbusier / AAM Editions),

- de supports de communication renouvelés : la nouvelle charte graphique, élaborée avec les graphistes Morgan Fortems et Frédéric Rey, a été conçue à partir de la suite mathématique de Léonardo Fibonacci afin de renforcer l'identité de l'école. En outre, un nouveau site web, également basé sur cette nouvelle identité graphique, a été élaboré par un groupe de travail dirigé par le département Valorisation. La réalisation et la programmation ont ensuite été conçues avec la société Neftis, pour une mise en ligne en décembre 2013. Ce site offre des espace intranet et de nombreuses possibilités d'évolution, afin de répondre aux demandes de comités comme le CPR ou le CCV.



La sensibilisation à l'architecture

L'éducation artistique et culturelle fait officiellement partie des missions des Écoles nationales supérieures d'architecture françaises, depuis leur création en 1978. L'école d'architecture de Nancy est très engagée dans ce domaine depuis plusieurs années, notamment grâce à trois types d'actions majeures.

1. La sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire

Elle s'inscrit dans les directives conjointes du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Éducation Nationale. En Lorraine, ce partenariat associe la Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) de l'académie de Nancy-Metz, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine (DRAC), les quatre Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'école d'architecture.

La mise en place des nouveaux programmes du collège et de l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à provoquer l'intérêt d'équipes pédagogiques jusqu'alors peu impliquées dans ce dispositif. Les enseignants conçoivent des projets pédagogiques dans lesquels s'investissent des étudiants de l'école d'architecture.

En 2013-2014, treize projets pédagogiques ont été menés avec des classes de collèges et de lycées. Au final, ils ont concerné 456 élèves, impliqué 14 enseignants et 21 étudiants ; ils représentent plus de 300 heures d'intervention. Ces thématiques ont, entre autres, été explorées : Berlin après 1945, renaissance et mutation ; l'ailleurs dans l'art ; le patrimoine architectural lorrain. Un projet a également été mis en oeuvre avec une école élémentaire de l'agglomération nancéenne.

2. Les Cordées de la réussite : édifier pour s'édifier

Les Cordées de la réussite ont pour vocation d'aboutir à une équité sociale accrue, en termes d'accès aux formations de l'enseignement supérieur. Les acteurs pédagogiques du bassin du Toulousain se sont fédérés autour de trois établissements de Nancy : l'école d'architecture, établissement tête de cordée, l'École Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique et l'école d'art de Condé. Elles élaborent ensemble des actions scientifiques, pédagogiques et culturelles à destination de 800 collégiens et lycéens : c'est la cordée édifier pour s'édifier.

En 2013-2014, plus de vingt projets ont été mis en oeuvre autour de trois grands thèmes : le respect et la solidarité ; les transitions énergétiques et le développement durable ; l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Ces actions ont impliqué plus d'une centaine d'étudiants des trois établissements de la Cordée, dont plus de quarante étudiants de l'école d'architecture.

3. La Folle Journée de l'Architecture, un événement unique en France

Créée en 2009 dans le cadre des 50 ans du ministère de la Culture et de la Communication, la Folle Journée de l'Architecture permet à tous les publics, et notamment aux enfants et à leurs familles, d'investir l'école un samedi, début octobre, pour jouer à l'architecte. Lors de cette journée, l'établissement accueille environ 1 500 visiteurs. Les étudiants encadrent une trentaine d'ateliers pédagogiques qui permettent au public de prendre conscience des aspects scientifiques et artistiques de l'architecture, mais aussi d'expérimenter.



La FJA est labellisée par la « Fête de la Science » depuis 2010, ce qui témoigne de l'ancrage de l'architecture dans le domaine des arts et dans celui des sciences. Depuis 2011, le commissariat de la FJA est confié à de jeunes architectes diplômés de l'école d'architecture de Nancy : Lili et Rami architecture en 2011, Studiolada en 2012 et le collectif Moebius en 2013.

Les Folles Journées de l'architecture fédèrent un grand nombre d'acteurs de l'éducation et de l'architecture. Elles sont organisées en partenariat avec plusieurs institutions régionales, telles que l'Université de Lorraine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, le rectorat de l'académie de Nancy-Metz, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), la Maison de

l'Architecture de Lorraine, l'Ordre des architectes de Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine et la Fête de la Science. Ces partenariats permettent de consolider l'un des objectifs de la FJA : qu'elle devienne un forum de rencontre entre les enseignants de l'Éducation Nationale et les étudiants de l'école d'architecture, afin de développer l'éducation artistique et culturelle, ainsi que la culture scientifique et technique au sein des écoles, collèges et lycées. Les animations proposées lors des FJA sont gratuites.

En 2013, la FJA s'est, pour la première fois, déroulée sur deux jours, dont l'un dédié à l'accueil de scolaires. En outre, dans le cadre du plan départemental de formation continue de l'académie de Nancy-Metz, un module de formation à l'éducation et de sensibilisation à l'architecture a été proposé à des enseignants de l'Éducation Nationale,

en partenariat avec le rectorat et le CRDP. Le samedi 12 octobre 2013 au matin, cette formation a débuté par une présentation générale du dispositif régional d'éducation à l'architecture, ainsi que par l'étude d'expériences pédagogiques effectuées dans des classes avec des étudiants de l'école d'architecture, grâce au soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine.

Christine Piqueras, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture de la Direction Générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication, a ensuite évoqué la politique mise en œuvre par le ministère en matière de sensibilisation des jeunes publics à l'architecture. Marie-Claude Derouet-Besson, maître de conférences honoraire à l'Institut Français de l'Éducation, a souligné, dans son intervention, l'importance de prendre en compte l'espace dans la formation de l'enfant et de contribuer ainsi au développement d'une culture architecturale en France. La matinée s'est conclue par une visite des ateliers scientifiques et pédagogiques de la FJA, en compagnie des architectes du collectif Moebius, et par une rencontre avec des étudiants.

La FJA 2013 et les livres d'architecture

Plusieurs prix distinguant des livres d'architecture ont été décernés lors de la FJA 2013 : le prix national du livre d'architecture, remis par l'Académie d'architecture de Paris, et le prix du livre d'architecture du salon Impressions d'architecture de Briey.

Prix national du livre d'architecture, décerné par l'Académie d'architecture de Paris :

La folle histoire du Latitude 43, Armelle Lavalou et Thierry Champalle, éditions du Linteau

Grand Prix du livre d'architecture du salon Impressions d'architecture de Briey :

Reconquérir les rues, Nicolas Soulier, éditions Ulmer

Temps forts

Les vingt ans de la semaine internationale d'architecture

Interview de Marie-José Canonica

La semaine internationale d'architecture constitue l'un des temps forts de la pédagogie de l'école d'architecture de Nancy. Vingt ans de rencontres, de réflexion et d'innovations, de mise en jeu et de questionnement du territoire ! Marie-José Canonica, architecte et enseignante, livre son témoignage de professionnelle passionnée.

La semaine internationale d'architecture célèbre en 2013 sa vingtième édition. Vous êtes à l'origine de cette expérience pédagogique inédite. D'où vous est venue cette inspiration ?

En fait, l'initiative de cette semaine intensive est collective : à l'origine, il s'agissait d'un poste d'architecte étranger, invité au cours d'un trimestre. Mais cela s'est avéré difficilement gérable : cette situation impliquait de nombreuses contraintes, à commencer par des problèmes de calendrier et de déplacements... Ce poste a donc été fractionné, afin d'inviter plusieurs architectes pour une période intensive. Ensuite, je me suis impliquée davantage, pour plus d'efficacité, et peu à peu les choses se sont mises en place...

J'ai été formée par les fondateurs de la pédagogie à l'école d'architecture de Nancy : Messieurs Epron, Boudon, Hamburger et Sarfati. Ils m'ont initiée à la fois à l'indispensable explicitation des processus de conception, mais aussi à l'action qui mène à l'édification. Cette double compétence m'a amenée à participer, par curiosité et par plaisir, à de nombreuses actions qui impliquent l'école en matière de pédagogie et de recherche, mais aussi dans la construction de son territoire.

Mon expérience conjointe d'enseignante et d'architecte professionnelle m'a permis

d'aboutir à ces deux considérations : l'enseignement pratiqué dans les écoles d'architecture n'est pas le calque de la pratique de la maîtrise d'oeuvre architecturale ; la profession doit considérer ces établissements d'enseignement supérieur comme des lieux de ressources qui produisent des connaissances et des compétences spécifiques.

A travers leur projet pédagogique, les écoles d'architecture mettent en jeu des connaissances qui évoluent entre théorie et pratique, nécessaires à la production architecturale et à son jugement. La semaine internationale d'architecture s'inscrit dans ces perspectives en mouvement, évolutives, toujours renouvelées...

Quelles sont les singularités de la semaine internationale d'architecture ?

Depuis sa création en 1994, cette semaine singulière, dynamique et ambitieuse permet à l'école d'architecture, mais aussi au territoire nancéien, d'être le lieu de rencontres d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs de renommée internationale.

Cette semaine pédagogique est destinée aux étudiants de Master 1. Elle réunit pendant quatre jours des professionnels étrangers qui, toujours en compagnie de ces étudiants, arpègent certains lieux et en interrogent la singularité et la force, par le biais d'un thème déterminé : c'est le moment privilégié pour expérimenter, pour tester de nouvelles approches et tirer parti du savoir et de l'expérience d'architectes d'horizons divers.

La richesse et l'originalité des propositions et des contributions de ces architectes invités questionnent autrement un territoire connu pour en révéler, avec radicalité,



les spécificités locales et les enjeux ; et réciproquement, le territoire ainsi arpenté et analysé constitue une véritable mise à l'épreuve pour les participants, placés alors dans une véritable situation de dépaysement.

A leur manière, selon des points de vue culturels, géographiques, sociaux et techniques complètement différents, ces professionnels étrangers interrogent les effets de la globalisation sur le rôle de l'architecte dans la société, amènent l'école à renforcer son inscription dans la ville et dans la région, appréhendées comme lieux de confrontations et de débats.

Tout en évaluant l'état des connaissances des étudiants et leur instrumentation face aux questions de contemporanéité (les valeurs patrimoniales, constructives et

urbaines, par exemple), ces personnalités, qui transforment alors leur démarche spécifique, issue de leurs expériences, en approche pédagogique, aiguisent le bagage des étudiants de la semaine internationale en les confrontant à des méthodes, à des savoirs et à des savoir-faire issus de cultures qui ne sont pas les leurs.

La semaine internationale d'architecture peut être envisagée comme le moteur de cette obligation pédagogique qui demande d'introduire dans l'enseignement, comme dans la profession, des moments de confrontation qui relèvent aussi d'une évaluation. Cette rencontre avec des acteurs de la contemporanéité architecturale stimule l'engagement de chaque étudiant, appelé demain à intervenir sur les territoires du Grand Est.

Quels aspects de cette semaine d'exception souhaitez-vous valoriser ?

En vingt ans, 94 architectes confirmés par la profession ou qui le devinrent ont été invités : des professionnels venus de toute l'Europe, du Sud et du Nord, d'Asie, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et même d'Australie ! Comment ne pas évoquer la diversité des démarches qu'ils ont mises en œuvre ?

En 2014, le portugais João Gomez Da Silva propose aux étudiants de déchiffrer la mémoire des lieux pour en faire le substrat de leur projet et ainsi préserver, renforcer ou faire resurgir l'identité de chaque lieu. Dans son atelier, l'architecte danoise Marianne Levinsen invite les étudiants à prendre la mesure de l'eau, en faisant du canal de la Marne au Rhin l'objet d'une étude phénoménologique : il s'agit de formuler au travers de mots, de photographies, de maquettes et d'images, l'identité du canal et de ses berges, afin de construire un regard sur le territoire par le prisme de l'eau.

Quant à Sonja Nagel et Jan Theissen, les professionnels allemands, ils ont choisi à Nancy un site assez similaire aux zones industrielles de la périphérie de Stuttgart qu'ils ont documentées au cours d'une recherche intitulée Construire la ville de l'entre-deux : ce type de travail assume son caractère parfois utopique, mais esquisse aussi des pistes concrètes pour envisager, à la fois, la conservation des industries et la vie d'un quartier plurifonctionnel à l'identité spécifique.

Dans son atelier, la chilienne Cecilia Puga propose aux étudiants d'expérimenter un aspect central de sa pratique du projet : la pensée au moyen d'images. La citation de Borges qu'elle reprend à son compte "Ce que virent mes yeux fut simultanément : ce que je transcrirai, successif, parce que le langage l'est", exprime les enjeux de l'exercice.

Spécialiste des workshops, Sami Rintala, originaire de Finlande, poursuit au sein de son atelier son expérience de réalisations collaboratives à l'échelle 1. Il s'agit pour les étudiants répartis en plusieurs petits groupes de fabriquer, à partir de matériaux de récupération, des constructions le long du canal de la Marne au Rhin : celles-ci doivent inciter à de nouveaux usages, favoriser des pratiques existantes ou renouveler le regard des passants...

Au final, toutes ces invitations de professionnels oeuvrant de manières si variées se sont avérées porteuses de conséquences très fructueuses :

- l'école d'architecture s'est constituée un grand réseau, comportant même des ramifications ! Par exemple, l'architecte italien Davide Longhi est en relation avec Kerstin Thompson, depuis leur séjour à Nancy ; certains invités sont devenus permanents, comme le regretté Antonio Jimenez Torrecillas...
- La semaine internationale d'architecture a ouvert des pistes, dont de nouvelles destinations Erasmus. Et certains architectes étrangers ont mis en place le même type d'expérience pédagogique intense, tel César Portela, au Portugal.



- Cette semaine d'exception a également permis d'anticiper l'actualité architecturale : les architectures suisse et flamande ont, par exemple, fait l'objet d'expositions à Bordeaux au centre d'architecture Arc en rêve, quelques années après nos invitations aux architectes ou aux agences Sumi, Devanthéry / Lamunière, Kieckens, Deleu, Brandlhuber pour Archilab. On peut même imaginer une parenté entre la démarche mise en œuvre, lors de la semaine internationale d'architecture, et l'architecture expérimentale, telle qu'elle est approchée à travers Archilab, au FRAC Centre, et à travers la biennale de Venise...

Un autre aspect me tient à cœur : depuis quinze ans, face à la massification et à la mondialisation, les écoles d'architecture ont su mettre en place des procédures de transformation et d'appropriation des savoirs et des savoirs-faire architecturaux, afin de mettre en œuvre une évaluation raisonnée des compétences acquises : elles ont ainsi fédéré des compétences de façon transversale, pour dépasser la singularité du geste architectural.

Les dix ans des Défis du bois

Interview de Jean-Claude Bignon

Dix ans d'aventures ! Dix ans d'effervescence intellectuelle, d'expérimentations partagées, de complicité professionnelle, de recherche et d'innovation déployées au service de l'architecture. Telle est l'entreprise poétique à l'oeuvre lors de la semaine consacrée aux Défis du bois : Jean-Claude Bignon, architecte, professeur émérite et chercheur au MAP-CRAI, nous livre son témoignage.

Vous êtes avec Gilles Duchanois l'initiateur des Défis du bois, à l'école d'architecture de Nancy. Comment cette expérience pédagogique, qui a d'emblée associé l'établissement à l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB), a-t-elle débuté ?

Tout est parti du constat suivant : nos deux établissements d'enseignement supérieur formaient des professionnels de haut niveau, architectes ou ingénieurs, mais les enseignements souffraient parfois d'un académisme trop abstrait et peu fertile : on n'avait pas vraiment affaire à des situations témoignant d'une forte inventivité... En outre, ces écoles évoluaient alors dans des contextes très différenciés : les enseignants et les étudiants s'ignoraient complètement, alors qu'ils seraient forcément amenés à travailler ensemble par la suite...

Nous avons donc voulu mettre en place une activité pédagogique permettant à tous de travailler, de produire et d'inventer ensemble : rassembler architectes et ingénieurs pendant une semaine, sur un sujet qui doit les déranger et qui va les obliger à ne pas convoquer les modèles classiques et connus. Il s'agit d'ébranler leurs certitudes, de les confronter à une part d'étrangeté et de les recentrer autour d'un seul et même objectif : atteindre un défi. Les Défis du bois sont inspirés par des mots, on cherche à les

dessiner, à dessiner l'élasticité... "Une galerie palimpseste", "un hémispéos", "une ruelle de foligneuses..." De quoi éveiller l'inspiration, n'est-ce pas ?

Cette expérience pédagogique comporte une dimension poétique...

Poétique, c'est le mot juste, surtout si l'on pense à l'étymologie du verbe poiein, qui signifie en grec faire, créer, composer... C'était une volonté, dès le début : tout ce qui allait se concevoir et se fabriquer devait procurer un moment d'émotion. Je le dis toujours aux étudiants : "faites-moi une structure poétiquement stable !"

Mais pour y parvenir, il faut un ancrage bien concret ! Les Défis du bois s'inscrivent dans un territoire, celui d'Epinal, ainsi que dans un contexte institutionnel : ils bénéficient du soutien indéfectible de la Ville d'Epinal, ainsi que de ceux du Conseil Général des Vosges et du Conseil Régional de Lorraine. Il faut aussi souligner l'implication du Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des industries du bois, situé à Epinal, de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, ainsi que de certaines entreprises qui jouent le rôle de sponsors. Notre expérience pédagogique a fédéré beaucoup de soutiens et de bonnes volontés...

Quels aspects se sont particulièrement développés au cours de ces dix années ?

L'aventure a pris une dimension internationale : des universités étrangères y participent et des étudiants de nombreux pays d'Europe, d'Amérique et même de Chine viennent nous retrouver à Epinal pour cette semaine d'exception. La couverture médiatique de la manifestation

s'est considérablement accrue : la presse a consacré aux Défis du bois plus de soixante articles par an, dont un particulièrement étoffé dans le numéro spécial du Moniteur dédié à la construction bois dans l'Est de la France. Et que dire du reportage de TF1, diffusé au journal de 20 heures ? L'implication de tous est vraiment reconnue, à tous les niveaux. L'ouvrage que nous avons publié pour les dix ans des Défis du bois en témoigne également. A ce jour, 435 étudiants, 38 universités ou écoles, dont 31 internationales, ont participé à cette expérience pédagogique !

D'autres aspects m'importent particulièrement, dont celui-ci, très rarement pris en compte dans les manifestations : la dimension environnementale, apparue au fil du temps et qui constitue pour nous une véritable éthique. Nous mettons donc en oeuvre quelques principes importants :

- utiliser des bois éco-certifiés ;
- économiser le bois : les étudiants ne disposent que d'une quantité limitée puisque nos propres ressources le sont...
- réemployer un matériau déjà utilisé, tel que des chutes d'industrie, des bois de récupération...
- procéder à une compensation carbone : nous reversons de l'argent à des associations qui replantent des arbres, en l'occurrence des épinettes au Canada.

Les Défis du bois sont tournés vers l'avenir : deux doctorants du MAP-CRAI expérimentent des approches nouvelles avec des outils de robotique. Ils travaillent dans la perspective du continuum numérique, de la conception à la fabrication. Comment intégrer cette dimension nouvelle ? Ces expérimentations inédites ont pour objectif de tester la faisabilité de procédés qui seront bientôt indispensables.



Smart loukoum

Interview de Sébastien Rinckel

Quel est, selon vous, l'aspect le plus frappant dans un projet comme *Smart Loukoum* ?

L'expérimentation : c'est une dimension capitale.

Sébastien Rinckel souligne d'emblée que le profil de poste sur lequel il a été recruté, en 2011, mentionnait la problématique de l'échelle 1 et du prototypage : en Master, les étudiants doivent se confronter à la réalité. L'occasion leur en a été donnée, puisque l'école d'architecture a été associée à certains événements de la programmation Nancy Renaissance 2013 :

J'ai travaillé avec le directeur artistique de *Moments d'invention*, Bruno Cohen. Nous avons eu l'idée d'un pavillon destiné à la place Charles III, mais d'un pavillon non standard. Le programme tient en quelques mots : fabriquer un lieu d'accueil comme une couverture. Y seraient associés un plateau et des espaces d'exposition.

Les étudiants ont émis sept propositions : elles ont été montrées sous forme de maquettes réalisées à l'échelle 1/20e. Toute la difficulté était d'en tirer le projet final, qui devait résulter de leur mélange, mais aussi s'avérer facile à fabriquer !

En quoi ce projet s'est-il avéré particulièrement formateur pour les étudiants ?

Disposer d'un lieu de production qui permette de *fabriquer* à l'échelle 1 (en l'occurrence, la grande halle), c'est extrêmement précieux.

Non seulement il faut contrôler l'ensemble de la production, de l'idée au montage, mais il faut aussi vérifier la tenue, la résistance au vent, à la pluie... Autant d'éléments qui confèrent à *l'expérimentation* son caractère indispensable. Ces moments sont d'une grande richesse pour les étudiants : de semaine en semaine, on peut fabriquer, vérifier, ajuster, procéder à des réglages... On est très proche de la façon dont travaillait Prouvé, lui qui vérifiait ses idées dans ses ateliers de production.

Construire, c'est se confronter à une réalité constructive. Rendez-vous compte : nous parlons tout de même d'une couverture de 250 m², placée sur des plots béton, des poteaux métalliques et des containers (loués pour l'occasion). Les étudiants ont dû se mesurer à des contraintes et à de réels problèmes techniques : ce pavillon était destiné à une place qui comporte un parking en sous-sol ; elle ne peut donc pas supporter de très lourdes charges, ce qui implique des difficultés en termes de transport de matériaux... Et le rapport au réel, c'est aussi la prise en compte de la réglementation : un bureau d'ingénierie a validé le projet non seulement en termes de faisabilité, mais aussi d'aptitude à recevoir du public. Les étudiants ont pris conscience de ces normes qu'ils doivent respecter.

Ce type de projet les oblige à donner des réponses précises, structurellement précises, mais aussi économiquement précises. Le financement constitue une difficulté qu'il ne faut pas sous-estimer : cette commande de la Communauté Urbaine du Grand Nancy a nécessité la participation d'entreprises

privées, pour la toiture en polycarbonate notamment. Le montant global s'élève à 30000 euros, hors frais de montage et location des containers. Les étudiants sont amenés à penser aussi en termes de coûts...

*Un projet tel que **Smart Loukoum** recèlè-t-il des paradoxes ?*

C'est une commande, qui nécessite une vraie réponse, correspondant à un vrai budget, mais c'est une commande auprès d'une école d'architecture : il est nécessaire de s'inscrire dans un circuit pédagogique et dans ce tempo spécifique. On dispose d'environ huit mois pour la livraison, on travaille d'octobre à juin... et il y a une obligation de résultat ! Les étudiants le comprennent vite... Ils sont

également sensibles à l'aspect novateur de ce type de projet : c'est une pensée nouvelle sur la Ville... Une architecture qui appelle à la mobilité, à la démontabilité, à la temporalité : cet espace, dont la durée de vie est limitée (à quelques mois, à un an...), se veut reproductible. Comment ne pas penser aussi aux architectures éphémères des expositions universelles ? Ce projet participe d'une véritable symbiose, particulièrement enrichissante pour les futurs architectes que sont les étudiants...



Expositions à l'école d'architecture :

André Le Nôtre et ses jardins, décembre 2013

L'école a participé aux célébrations du quadri-centenaire de la naissance d'André Le Nôtre en proposant l'exposition *André Le Nôtre et ses jardins* : une vingtaine de panneaux reproduisant des gravures et des tableaux de l'époque qui montraient les principales réalisations de Le Nôtre, à Vaux-le-Vicomte, Versailles, Fontainebleau, Sceaux, Saint-Germain, Saint-Cloud, Meudon, Paris...

Observing System 1, dans l'atrium de l'école : structure échelle 1 présentée en partenariat avec la Maison de l'Architecture de Lorraine.

L'école d'architecture de Nancy a souhaité rendre compte des événements pédagogiques de l'année grâce à *une grande exposition de fin d'année* : présentation des diplômés 2014, maquettes (histoire de l'architecture contemporaine), rendus des travaux de la semaine internationale d'architecture, recherche et lauréats AJAP, juillet-septembre 2014.

hors les murs :

Auguste Perret, huit chefs-d'œuvre, Paris, palais d'Iéna, J. Abram et R. Koolhaas. Joseph Abram, architecte enseignant, a assuré, en tant que commissaire scientifique et avec son équipe de l'école d'architecture de Nancy, la cohérence théorique et historique du projet, décembre 2013-février 2014.



Futurs architectes pour un patrimoine en devenir, Charleville-Mézières, exposition conçue par Alexandra Schlicklin, doctorante au LHAC, et réalisée par la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne avec le soutien de la DRAC de Champagne-Ardenne, février 2014.

L'inauguration de la Folle Journée de l'Architecture 2013

À l'occasion de son déplacement à Nancy le samedi 12 octobre 2013, la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filipetti, s'est rendue à l'école d'architecture. Elle a participé à l'ouverture de la cinquième édition de la Folle Journée de l'Architecture et a signé la convention de partenariat entre les deux écoles Culture de la région Lorraine : l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

Après avoir visité le bâtiment, œuvre de l'architecte suisse Livio Vacchini, Aurélie Filipetti a participé à des ateliers de découverte de l'architecture. Elle a également échangé avec des étudiants, des doctorants des laboratoires de recherche, des architectes et des enseignants de l'école.

Elle a, dans son discours, valorisé la sensibilisation à l'architecture, destinée au grand public et aux scolaires. Elle a rappelé son attachement à l'éducation artistique et culturelle, ainsi qu'aux écoles d'enseignement supérieur et à leur rôle, à la fois de médiateur et de diffuseur de la culture. Aurélie Filipetti a félicité l'école d'architecture de Nancy pour son engagement dans ces domaines.





Le point de vue de Nicole Pierrat, conseillère pédagogique départementale en arts visuels

Depuis 2012, des ateliers de sensibilisation à l'architecture, destinés à des établissements scolaires du premier degré, sont menés par l'école d'architecture de Nancy. Nicole Pierrat porte sur cette innovation son regard de conseillère pédagogique en arts visuels à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Meurthe-et-Moselle.

Comment ce partenariat entre la DSDEN et l'école d'architecture s'est-il développé ?

On pourrait dire que la Folle Journée de l'Architecture (FJA) a joué le rôle de catalyseur. En fait, les premiers contacts émanent de l'invitation de Lorenzo Diez, Directeur de l'école d'architecture, à participer à l'organisation de cet événement. Or, la FJA donne aux enseignants beaucoup d'idées, en matière de pratiques concrètes de classe : elle leur permet d'évoluer dans leur réflexion, de nouer d'autres contacts, de s'investir dans d'autres échanges et d'enrichir leurs projets – sans compter qu'elle en suscite de nouveaux !

Un véritable partenariat concernant les projets du premier degré a donc débuté entre la DSDEN et l'école d'architecture, en 2012-2013. Le contexte y était particulièrement favorable : n'oublions pas que l'enseignement de l'histoire des arts a été mis en place... Il s'est assorti de la publication de documents pédagogiques et a d'emblée témoigné de la volonté de placer les arts de l'espace (architecture et jardins) comme domaine d'enseignement incontournable. Cette discipline était peu enseignée dans le premier degré. Les enseignants ne se sentant pas suffisamment à l'aise.

Une vraie dynamique est née de ces actions de sensibilisation ; ce type de projets a été accueilli très favorablement par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle, M. Picoche, et par l'inspecteur de l'Education

Nationale adjoint à l'Inspecteur d'Académie, M. Luscan, qui désirait justement une forte implication du personnel au service de l'enseignement de l'histoire des arts.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine (DRAC), service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication, soutient ces ateliers de sensibilisation à l'architecture, notamment en rémunérant les étudiants de l'école d'architecture impliqués : ils interviennent vingt heures par classe dans quelques écoles du département, ce qui permet d'engager un véritable travail.

Ce type d'actions est également mené dans le second degré, avec de nombreux collèges et lycées. L'éducation artistique et culturelle constitue l'un des champs d'intervention des DRAC.

Dans le cadre de notre partenariat, un autre élément m'apparaît aussi notable que symbolique. Un conseil d'inspecteurs, lesquels représentent dix-huit circonscriptions, s'est tenu à l'école d'architecture : la FJA, ainsi que les projets menés dans des classes, ont été présentés à l'assemblée. Les inspecteurs de l'Education Nationale se sont montrés intéressés et prêts à encourager de futurs projets d'école.

Ce partenariat entre la DSDEN et l'école d'architecture s'est-il alors enrichi ?

En effet. En 2013-2014, le projet s'est enrichi, la manifestation a eu lieu sur deux jours. Le samedi a été consacré à la FJA et le vendredi est devenu une journée destinée aux scolaires. Deux classes de Meurthe-et-Moselle, qui s'étaient engagées dans des projets, mais aussi deux classes de Moselle en ont bénéficié. Ces ateliers avaient été préparés en amont avec l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), à partir de la thématique retenue cette année-là pour la FJA : « S, M, L, XL » (d'après l'ouvrage de Rem Koolhaas) a permis d'appréhender de

nombreux aspects cruciaux en architecture, tels que la notion d'échelle, le plan au sol, l'élaboration d'une construction (grâce à des kaplas), entre autres. Tous ces élèves ont investi l'école d'architecture, mais ils ont aussi participé à des ateliers de sensibilisation au Centre Pompidou de Metz.

En parallèle, toujours dans le cadre de la FJA, le samedi matin, une cinquantaine d'enseignants du premier degré, affectés en Meurthe-et-Moselle, a bénéficié d'une matinée de formation : ces professeurs des écoles ont visité les espaces et les installations mises en place à l'école d'architecture avec leurs concepteurs ; ils ont également pris connaissance des témoignages de leurs collègues qui avaient déjà mené avec leur classe des ateliers de sensibilisation à l'architecture et ont bénéficié d'une conférence.

Au final, toutes ces innovations, toutes ces expérimentations créent une véritable dynamique : les enseignants se montrent curieux, apprenants, motivés pour concevoir des projets inédits. Ils trouvent de nouvelles idées et ils le font savoir ! Certains éprouaient une sorte d'appréhension par rapport à l'architecture, pour des raisons variées et bien compréhensibles : c'est une affaire de spécialistes, nos connaissances ne sont pas suffisantes... Les élèves sont peut-être trop jeunes... Or, les enseignants ont pris conscience, me semble-t-il, que l'architecture concerne les lieux de vie des enfants, le milieu dans lequel ils évoluent au quotidien... (l'école, la maison, l'immeuble, les villes, les campagnes), d'où l'intérêt qu'ils forment leur regard et leur esprit à cet environnement.



La concertation nationale sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture : dix propositions

« Inscription claire et définitive des écoles d'architecture dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Reconnaissance de l'enjeu interministériel de l'enseignement et de la recherche architecturale ; Ouverture internationale et ancrage territorial des écoles par le développement des partenariats ; Adaptation de l'offre et des outils pédagogiques aux nouvelles conditions d'exercice des métiers de l'architecture ; Accroissement des moyens matériels et humains des écoles : telles nous semblent être, au terme de cette concertation, les grandes orientations qui devront dans les années à venir guider l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture pour garantir durablement leur excellence à long terme.

Ceci dit, repérer ces orientations n'est pas une fin en soi, et ce rapport n'aura atteint son but que s'il contribue à impulser une mise en mouvement des écoles d'architecture qu'il faudra se donner les moyens de pérenniser. Le dialogue est renoué entre les acteurs. Il ne doit plus cesser et doit pour cela trouver un cadre permanent.

Si toutefois le diagnostic formulé ici est juste, il suggère d'entreprendre, parmi les nombreuses propositions opérationnelles formulées lors de la concertation, des actions prioritaires qui peuvent être énumérées (et non classées) comme suit :

1. Placer les écoles d'architecture sous la cotutelle du ministère de la Culture et de la Communication d'une part, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'autre part, pour faire droit à la double nature scientifique et culturelle des écoles.

2. Faire évoluer le statut des écoles d'architecture vers un statut proche de celui des EPSCP, pour favoriser la reconnaissance scientifique des écoles, accroître leur autonomie et faciliter ainsi leur adossement à l'université.

3. Mettre alors en place une pratique de la tutelle fondée sur un contrat pluriannuel passé sur la base d'un projet d'établissement validé collectivement, intégrant une stratégie territoriale et la planification des travaux immobiliers.

4. Instaurer dans les ENSA l'élection du président du Conseil d'administration et la nomination du directeur par le ministre après avis du Conseil d'administration, et des durées limitatives de mandat, afin de créer les conditions d'une gouvernance plus démocratique.

5. Reconstituer dans une instance unique les commissions nationales, supprimées par la révision générale des politiques publiques (RGPP), qui assureraient la représentation nationale des ENSA, et le pilotage de la

recherche et de la pédagogie, en tenant compte de l'expérience de la concertation.

6. Faire en sorte que le rapprochement avec l'université assure aux étudiants des écoles d'architecture les mêmes droits et avantages, notamment sociaux, qu'à ceux de l'université, et aux effectifs administratifs et de service la même stabilisation qu'à ceux du reste de l'enseignement supérieur.

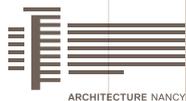
7. Assurer progressivement l'accès au statut d'enseignant-chercheur aux enseignants des écoles d'architecture pour créer les conditions d'une recherche architecturale ambitieuse et reconnue.

8. Etablir un référentiel commun des compétences délivrées par les écoles d'architecture pour accroître la lisibilité des diplômes, diversifier les débouchés professionnels des étudiants et favoriser ainsi la diffusion des compétences architecturales à travers la société.

9. Mutualiser les épreuves d'admissibilité aux concours d'entrée dans les écoles d'architecture pour en favoriser l'accès et renforcer la cohérence et la visibilité du réseau des ENSA.

10. Définir et faire adopter en CIADT un programme national interministériel de formation et de recherche en architecture

pour assurer à long terme la qualité de notre cadre de vie. Aborder dans ce cadre la question des moyens que la nation entend y affecter, notamment un plan de rattrapage des investissements immobiliers compensant l'oubli des ENSA par le Plan Campus. »



ARCHITECTURE NANCY

2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex
T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

établissement public
à caractère administratif
siret 195 401 351 000 26
code APE 803 Z



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Faculté d'Architecture
Université de Lorraine



Centre de Culture et de Communication
Université de Lorraine



Directeur de publication :
Lorenzo Diez

Coordinatrice :
Bernadette Clavel

Contributeurs de l'école
d'architecture de Nancy :

Equipe administrative :
Bernadette Clavel, directrice adjointe ;
Sophie Chabot, directrice de la
recherche et des métiers ; Eric
Vion, directeur des études ; Hélène
Vacher, directrice scientifique
du Laboratoire d'Histoire de
l'Architecture Contemporaine
(LHAC) ; Gilles Halin, directeur
scientifique du Centre de Recherche
en Architecture et Ingénierie
(MAP-CRAI), Pascal Humbert,
ingénieur de recherche, Vincent
Marchal, technicien de recherche ;
Martine Augis-Chamourin, chef du
département Documentation ; Jérôme
Huguenin, chef du département
Valorisation, Edith Villa, chargée de
communication, Delphine Rosier,
chargée de médiation scientifique et
culturelle ; Martino Laconi, chef du
département Ressources, Eléonore
Compain-Faust, gestionnaire des
ressources humaines ; Jean-Marie
Petitdemange, chef du département
Infrastructure ; Fabrice Picquet,
chef du département International et
partenariats.

Enseignants :
Jean-Claude Bignon
Marie-José Canonica
Sébastien Rinckel
Marie-Sylvie Schmitt.

Personnalités extérieures
contributeurices :
Jacques Wermuth, président du
conseil d'administration de l'école
d'architecture de Nancy ;
Vincent Toffaloni, Président du
conseil régional de l'Ordre des
architectes de Lorraine ; Michel
Seyers, directeur général de Batigère
Nord-Est ; Nicole Pierrat, conseillère
pédagogique départementale en arts
visuels à la direction des services
départementaux de l'Education
Nationale de Meurthe-et-Moselle.

Conception, interviews et rédaction :
Valérie Balthazard

Conception graphique :
Jérôme Huguenin

Crédits photos :
Pascal Volpez